

## **Le CETIAT signe son nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance pour la période 2024-2027**

Le Centre Technique des Industries Aéronautiques et Thermiques a signé le 7 juin dernier au ministère de l'Industrie son tout nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) pour la période 2024-2027. Cosigné avec les pouvoirs publics et le syndicat professionnel UNICLIMA, ce nouveau COP verra la mise en œuvre d'actions permettant au CETIAT de relever les défis de la transition énergétique et écologique mais aussi de la transition numérique pour prendre le virage de l'Intelligence Artificielle.

### **Un nouveau contrat dans un contexte de mutation majeure**

Essentielle pour conduire la transition énergétique et écologique du bâtiment, de l'industrie et des transports, la profession de l'aéronautique et de la thermique joue un rôle majeur pour décarboner les applications en fournissant l'essentiel des équipements et des compétences nécessaires pour contribuer aux objectifs de la Stratégie National Bas Carbone.

Ainsi, ce nouveau contrat d'objectifs et de performance s'inscrit dans un contexte de mutation majeure de la profession dont l'avenir va dépendre de sa capacité à faire évoluer ses produits pour répondre à la transition énergétique et écologique. Dans ce contexte, le rôle du centre technique sera de dérisquer les choix technologiques que devront faire les industriels et accélérer le déploiement de ces décisions.

Pour cela, nombre de verrous technologiques, économiques et sociétaux doivent être levés :

- La réduction des consommations d'énergie par tous les acteurs tant dans le bâtiment et que dans l'industrie,
- La transformation des équipements pour l'utilisation d'énergies décarbonées,
- Le remplacement des fluides frigorigènes vers des fluides à bas PRP (Potentiel de Réchauffement Planétaire ou GWP) dans un contexte incitatif pour promouvoir les générateurs thermodynamiques,
- L'amélioration de la qualité des environnements intérieurs tout en optimisant la consommation d'énergie,
- Le déploiement de la connectivité des systèmes et de l'usage du numérique pour l'optimisation de leur fonctionnement.

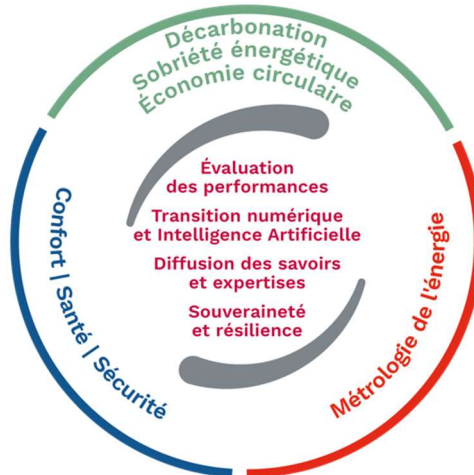
Pour répondre à ces défis, la profession a besoin d'un centre technique disposant de manière pérenne des compétences et des moyens scientifiques et technologiques adaptés. C'est tout le sens du précédent COP qui a contribué à la mise en place d'une nouvelle gouvernance des actions collectives et le lancement de 32 projets de R&D collectifs pluriannuels.

### **Le nouveau COP : entre continuité et innovation**

Le nouveau contrat d'objectifs et de performance préserve l'équilibre entre actions collectives et actions marchandes du CETIAT.

Il se décline selon **3 thématiques techniques supportées par 4 thématiques transverses**.

Rappelons que **350 entreprises** sont ressortissantes au CETIAT et contribueront collectivement à cette démarche.



### **Thématique technique : Décarbonation, sobriété énergétique et économie circulaire**

L'ambition est de développer et valoriser des solutions thermiques et aérauliques (composants, produits, systèmes) sobres en énergie et décarbonées pour le bâtiment, l'industrie et les transports.

30 % de la R&D collective sera consacrée à ce premier axe.

#### **Les projets de R&D inscrits au nouveau COP :**

- Conception des équipements adaptés à l'utilisation de combustibles alternatifs à l'énergie fossile comme l'hydrogène et les biocombustibles ;
- Optimisation des pompes à chaleur à fluides frigorigènes à bas pouvoir de réchauffement climatique (GWP) pour le résidentiel, le collectif et l'industrie avec des préconisations issues des prototypes conçus et testés remises fin 2025 ;
- Les configurations d'installation des pompes à chaleur en logement collectif avec en ligne de mire l'ensemble des préconisations remis fin 2026 ;
- Recherche de solutions pour des procédés industriels sobres et décarbonés, en lien avec La décarbonation des procédés de séchage avec des éléments remis fin 2025
- Le financement d'études décidées par l'Alliance ALLICE ;
- Intégration des principes de l'économie circulaire avec la préfiguration des actions à conduire pour la profession remise en décembre 2024 et à déployer sur la période 2025 à 2027.

En collaboration avec le CETIM, le CTCPA, le CTMNC, le CTP et BLUNOMY, le développement de l'Alliance ALLICE au niveau national et européen qui se traduirait par :

- Une progression de 50 % du budget des études de 2023 à 2025 et de 40 % du budget d'adhésion de 2023 à 2025 ;
- L'organisation d'une manifestation à dimension européenne en 2025.

### **Thématique technique : Confort/Santé/Sécurité**

L'objectif est de contribuer à assurer le bien-être et la santé des occupants des espaces intérieurs (habitat, tertiaire, transports et sites de production) qui intègrent systématiquement des équipements aérauliques et thermiques.

Le CETIAT consacrera 20 % du budget **des actions collectives** à la conception de produits pour des environnements intérieurs confortables, sains et silencieux.

### Les projets de R&D inscrits au nouveau COP :

- Développement de scénarios pour une gestion intelligente de la ventilation où une description des stratégies sera rendue fin 2025 ;
- Préconisations pour l'installation d'épurateurs d'air avec un guide d'installation qui sera remis fin 2024 ;
- Réduction du bruit des équipements aérauliques et thermiques avec un rapport de conclusions sur le comportement acoustique des centrales de traitement d'air et de leurs composants qui sera publié fin 2024.

### Thématique technique : Métrologie de l'énergie

L'ambition du CETIAT est d'être le laboratoire de référence dans la métrologie de l'énergie. Les enjeux de la transition énergétique impliquent notamment à un recours accru à de la mesure adaptée et étalonnée.

Le centre technique a décidé d'affecter 8 % du budget **des actions collectives** à l'amélioration des mesures des grandeurs liées à l'énergie.

Chaque année, 800 entreprises bénéficient des services en métrologie du CETIAT. Une activité essentielle pour le centre technique reposant sur trois références du Réseau National de la Métrologie Française (Hygrométrie, anémométrie, débitmétrie liquide).

### Les projets de R&D inscrits au nouveau COP :

- Le développement d'un laboratoire d'étalonnages en puissance électrique où une accréditation ISO 17025 qui sera demandée en 2025 ;
- La mise en place d'un laboratoire d'étalonnages pour la mesure d'humidité dans les solides ;
- La participation au projet européen GrainMet pour la mesure d'humidité des produits en vrac d'origine végétale de 2024 à 2027 ;
- Le Maintien et Développement des références nationales en mesure d'humidité de l'air, de vitesse d'air et de débit de liquide en lien avec le Laboratoire National de Métrologie et d'Essais, en charge du pilotage du Réseau National de la Métrologie Française.

### Les principaux projets des thématiques transverses :

#### Transition numérique et intelligence artificielle

Sur la transition numérique et l'intelligence artificielle, des attentes nouvelles ont été formulées par la profession. Il s'agit d'accompagner les industriels dans cette autre mutation pour les aider à s'approprier tous ces concepts et anticiper les évolutions induites par des générations d'équipements dits intelligents.

Le CETIAT consacrera 17 % du budget **des actions collectives** aux outils du numérique appliqués aux équipements et systèmes aérauliques et thermiques.

### Les projets de R&D inscrits au nouveau COP :

- Le développement **d'une boîte à outils de modèles numériques** pour les produits et systèmes aérauliques et thermiques : conception, maintenance (jumeau numérique), etc. La première phase de développement sera élaborée fin 2024 et un deuxième déploiement reste à définir à l'horizon 2027.
- **Simulation aéroacoustique** de ventilateurs : avec une prise en main cette année pour un transfert vers la profession estimé à fin 2025.
- **Adaptation des méthodes et moyens d'essais** aux équipements intelligents dont les essais semi-virtuels avec des études à construire et à conduire de 2025 à 2027

## Diffusion des savoirs et expertises

Transférer les savoirs et expertises acquis vers les acteurs industriels est une mission fondamentale du centre technique. L'inscription de cette thématique dans le COP du CETIAT est toutefois nouvelle et l'objectif pour 2024-2027 est de maintenir l'engagement collectif pour poursuivre le transfert technologique vers les industriels.

**Pour les actions individuelles**, l'ambition est une croissance de 50 % de l'activité du CETIAT comme centre de formation notamment pour accompagner la filière, des fabricants jusqu'aux installateurs, dans la transition écologique et énergétique.

*« Les axes de ce nouveau COP 2024-2027 s'inscrivent dans une certaine continuité pour la sobriété énergétique et la décarbonation, le confort thermique et acoustique, la qualité d'air intérieur et la métrologie de l'énergie. Ils ouvrent en revanche des champs d'investigation nouveaux pour le CETIAT en économie circulaire, en transition numérique et Intelligence Artificielle. Enfin ils réaffirment le rôle du CETIAT en tant qu'organisme de diffusion des connaissances et c'est notre mission, en tant que centre technique, que d'accompagner les industriels dans leur mutation, et ce nouveau COP joue pleinement ce rôle », Pierre Claudel, Directeur Général du CETIAT*

## À propos du CETIAT

Créé en 1960, le CETIAT accompagne l'innovation industrielle de la conception jusqu'au développement des procédés et produits. Doté d'une véritable mission d'intérêt général, le CETIAT est un organisme d'études, d'essais, d'étalonnages et de formation, qui joue un rôle capital pour renforcer la compétitivité du secteur industriel français. Il a développé, au cours des années, des outils de pointe pour les essais, des diagnostics pertinents, des mesures fiables, des expertises innovantes, pour déterminer avec précision, les performances aérodynamiques, thermiques et acoustiques des matériels ou installations. Le CETIAT est par ailleurs certifié selon la norme ISO 9001 : 2015 pour l'ensemble de ses prestations.

### Contacts Presse :

Agence Plus2sens pour le CETIAT

- Quentin Péchoux : [quentin@plus2sens.com](mailto:quentin@plus2sens.com) / 06 65 48 67 77
- Laurence Nicolas : [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com) / 06 64 50 59 50